

## Avis de constitution

### SOCIETE « DAD EXPRESS DISTRIBUTION »

Siège ABIDJAN, Yopougon à gauche terminus 27 -  
NIANGON-ENF19 LOT 326 ILOT 37 AZITO EXT Y, Lot 326,  
Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAD EXPRESS DISTRIBUTION »

Objet :

- Livraison de colis et divers articles,
- Le transport de marchandises pour le compte d'autrui,
- Les prestations de services se rapportant aux opérations de distribution,
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Yopougon à gauche terminus 27 -  
NIANGON-ENF19 LOT 326 ILOT 37 AZITO EXT Y, Lot 326,

Ilot 37

Dirigeant(s) M DASSE ANGE DAVID JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13590 du 19/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89345/GTCA/RC/2023 du 19/12/2023

